

La retraite : un réel (en)jeu de société

Michel SIMON
Délégué aux retraités

Retraités : cette page est la vôtre,

Actifs : cette page est aussi la vôtre (un actif est un retraité en devenir).

L'analyse des politiques de retraite, en France, oblige à plonger dans une histoire sociale où se sont juxtaposés 26 régimes de retraite différents. C'est ainsi qu'aujourd'hui est assurée la couverture de base du *risque vieillesse*. Tenter d'expliquer les défis que relèvent tous ces régimes suffirait à donner à la Tribune l'épaisseur d'une encyclopédie. Nous ne nous y hasarderons pas. Cependant, le thème des retraites va constituer un enjeu essentiel de la politique dans les mois à venir. Dossier explosif qu'il faudra bien traiter en le compliquant encore par l'adjonction d'une part importante de directives européennes.

Les sommes en jeu, liées aux considérations démographiques, ont conduit à bien des outrances et à beaucoup de désinformation.

Le principe économique du néo-libéralisme ne jure que par la rentabilité à court terme. La retraite n'y est perçue que comme un boulet qu'il faut faire entrer dans la logique du profit. Or, quand on parle de retraite, on parle de solidarité et, pour être plus précis, de solidarité inter-générationnelle. C'est le principe français des retraites par répartition où les cotisations des actifs servent à financer les pensions des retraités : *je paie pour mon père en attendant que mon fils paie pour moi*.

La logique libérale voudrait y substituer un système d'assurance individuelle où chacun cotise pour se constituer sa propre rente de retraite. C'est le système par capitalisation qui conduit à l'intéressement (pour stimuler le stakhanovisme des travailleurs) et aux fonds de pension (pour dégager des plus-values des capitaux), avec toutes les conséquences connues en terme de désinvestissement d'un secteur menant aux fermetures d'usines. Ce premier choix est clair : la France a fondé ses retraites sur des systèmes par répartition, c'est eux que la logique libérale veut attaquer et condamner : c'est eux que notre syndicalisme doit défendre.

La période électorale qui s'ouvre est propice aux grandes manoeuvres. Les rapports de force vont s'y mesurer dès lors que l'enjeu fait clivage. Le positionnement politique doit d'abord se faire par rapport à ces grands principes. C'est pourquoi, dans une démarche unitaire, toutes les organisations syndicales se retrouveront le 21 mars dans une action nationale et décentralisée pour affirmer l'attachement des travailleurs au système par répartition et réclamer,

- pour les travailleurs du privé :
 - une augmentation sensible et immédiate du minimum contributif,
 - un rattrapage du pouvoir d'achat des retraités et le rétablissement d'une indexation des pensions sur les salaires ;
- pour ceux du secteur public :
 - une défense et une extension du système actuel, basé sur le Code des pensions civiles et militaires de l'Etat.

Nous devons tous, actifs et retraités, agir nous aussi dans la rue.

